

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Pruvost, supérieur de la Maison St-Charles, à Cambrai, est nommé chanoine titulaire. M. Mortreux, supérieur de l'Institution St-Jean, à Douai, est nommé curé-doyen de Quesnoy-sur-Deule.

M. Loridan, professeur à l'Institution St-Jean, à Douai, est nommé supérieur du même établissement. M. Devisch, vicaire à la Chapelle d'Armentières, est nommé curé d'Hodouque. M. Pormand, vicaire à Holoque, est transféré à Renessex (Le Nieppe).

PETITE CORRESPONDANCE

M. P. — En vous mariant vous serez trois ans, si vous ne vous mariez pas, vous serez un an comme à présent. Les explications que vous nous donnez ne seront pas prises en considération par le conseil de révision.

Cette. — Vous vous ferez inscrire comme fils d'étranger à l'âge de vingt-deux ans. — Nous répondons qu'aux lettres signées.

P. V. K. — Faites la réclamation, mais nous ne pouvons vous assurer qu'elle sera valable.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Dimanche 15 décembre, ouverture des expositions partielles, au local de la société la Petite Hironde stable chez M. Louis Wyseur, boulevard de Valenciennes, 138, à Roubaix. Exposit : M. Louis Wyseur.

NORD

Les délégués de la Société des Agriculteurs du Nord chez le ministre de l'Agriculture. — Le ministre de l'Agriculture a reçu, mercredi matin MM. Folliez, Mauger, Clément et Frémont, délégués de la Société des Agriculteurs du Nord, qui sont venus inviter le ministre à présider la séance solennelle de distribution des prix, qui aura lieu le 22 décembre.

M. Fays a accepté l'invitation. La délégalion l'a ensuite entretenue des nombreux et importants intérêts agricoles du Nord. M. Traunin, député de Douai, a discuté longuement avec le ministre, puis avec M. Tissot, directeur de l'Agriculture, l'organisation à Douai.

Les délégués ont fait ensuite une visite à M. Mellé, président du groupe agricole, délégué autorisé des intérêts de la culture, et ont également visité à Lille, M. Mellé, à défaut d'assister à la séance solennelle de la Société des Agriculteurs du Nord.

Assises du Nord. — Nous avons à mentionner une affaire pour la prochaine session, c'est la suivante : Achille Oswald, 31 ans, journalier à Pommerehne.

L'accusé est, lundi dernier, condamné par contumace, par la Cour d'assises du Nord. Il vient justement d'être arrêté et comparait devant le jury, au mois de février, pour purger sa condamnation.

Un duel à Dunkerque. — Un rencontre à l'épée à un lieu bien connu M. Dussouville, adjudant d'artillerie et Lecocq, adjudant d'administration.

Après un court combat, ce dernier a été blessé à la main.

Le motif de la rencontre est dû à des raisons absolument privées.

Les deux adversaires se sont réconciliés sur le terrain.

Chronique du travail. — Dimanche matin, à neuf heures et demie, 23 ouvriers des Usines-Fourmies du Nord, à Sous-le-Bois, ont réclamé sur leurs salaires une augmentation de dix pour cent, en leur cas il a été refusé; ils ont aussitôt fait un travail d'exemple ne parait pas devoir être suivi par les autres ouvriers de l'établissement.

Commencement de grève à Houlbroux. — Une quarantaine d'ouvriers du Houlbroux, employés de MM. Villard, Castelbon et Viard, situés rue d'Ypres, à Houlbroux, se sont mis en grève dans la journée de mardi.

Le motif se basait sur les trop fréquentes amendes auxquelles on soumettait les tissures ces gros ouvriers.

Fort heureusement une entente est intervenue, depuis, entre patrons et ouvriers; ces derniers ont repris le travail hier après-midi.

PAS-DE-CALAIS

La grève de Bienwillers-au-Bois. — La grève que nous signalons, il y a quelques jours, à Bienwillers-au-Bois (arrondissement d'Arras) est encore plus vive. Les ouvriers et ouvrières de la bonetterie de Bienwillers, au nombre d'une soixantaine, se déclarent résolus à ne pas reprendre le travail tant qu'on n'a pas assuré leurs salaires et leur travail.

CONVOIS FUNÈRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELANNOY-CASTELAIN, qui par suite d'un décès, ont été désignés par le conseil de famille de Monsieur Jean-Louis DELANNOY, père de Monsieur DELANNOY, décédé à Roubaix, le 12 décembre 1889, dans sa 75e année, administrateur de la Société des Mines de la région de Valenciennes, sont priés de vouloir assister au convoi et service à 8 heures, qui auront lieu le lundi 16 courant, à 8 heures, à l'église Saint-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Valenciennes, n° 1, à Valenciennes, entreprenant de passage, près du Grand-Cheval Blanc.

Les amis et connaissances de la famille CASTELAIN-FLEURY, qui par suite d'un décès, ont été désignés par le conseil de famille de Madame CATHERINE CASTELAIN-FLEURY, née de Monsieur FLEURY, décédée à Roubaix, le 12 décembre 1889, dans sa 88e année, administratrice de la Société des Mines de la région de Valenciennes, sont priés de vouloir assister au convoi et service à 8 heures, qui auront lieu le lundi 16 courant, à 8 heures, à l'église Saint-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Valenciennes, n° 1, à Valenciennes, entreprenant de passage, près du Grand-Cheval Blanc.

CHOSSES ET AUTRES

Chapotary était très riche en souvenirs et sa conversation, jusqu'à ses derniers jours, était abondamment semée de traits anecdotiques.

Il causait volontiers sur Bulzac, sur Baudouaire, sur Courcelles, sur Marger, sur le pauvre Bonvic, et tout ce qui concernait le village de son mariage, disait à sa future femme.

Madame, voulez-vous entrer dans une famille de robe et d'épée. Ma mère était couturière et mon père garde-champêtre.

FEUILLETON DU 14 DÉCEMBRE 1889. N° 32

ARMELLE TRACHE

Par Mlle Zénaïde Fleuriot

SECONDE PARTIE

XIII

La soirée

Madame de Kerpeulvan lui mit la main sur l'épaule, et l'attira par ce mouvement dans la voiture.

Mon fils, dit-elle d'une voix brisée mais stridente, pardonne-moi le coup que je vais te porter; mais elle est la sœur de madame Trache, elle deviendrait la maîtresse de Kertan, et cela, je ne le souffrirai jamais.

— Monsieur, gare à la zone ! cria la voix rauque du cocher.

Gunstan recula machinalement, ferma la portière, et demeura un instant immobile, stupéfié, suivant d'un regard éperdu la voiture qui enmenait sa mère.

XIV

A la maison-grise

Le soleil printanier baignait de lumière la vieille église de Sainte-Anne, et la zone lumineuse s'étendait

Observation conjuguée : — M. Pruvost, disant-elle à son mari qui critiquait sa toilette, que connaît un homme aux vêtements de femme ?

Le mari d'une voix creuse : — Le prix, madame !

VARIÉTÉS

UN SAUVEIAGE

... Le tour Souriceau, qui avait passé à Saint-Feuillage la moitié de sa vie, ne se souvenait pas d'avoir vu jamais une mer aussi mauvaise.

Les deux intrépides nageurs n'apparaissent maintenant que par intervalles. Ils avançaient très lentement, à peine avaient-ils dépassé la bouée. Un moment, ils disparaurent tout à fait, on les crut perdus.

Un frisson courut parmi les spectateurs. Le Souriceau était arrivé alors à un endroit très dangereux, où des courants sous-marins s'entrecroisaient formant une sorte de tourbillon dont la présence n'était manifeste que par une tempête plus blanche de l'eau fouettée en écume.

Il était prêt à se débattre en vain, il se débattait en vain, il se débattait en vain, il se débattait en vain, il se débattait en vain.

Le jeune homme ne parut pas avoir entendu la question de son père. Il laissa seulement échapper ces mots à mi-voix, comme s'il se fut parlé à lui-même.

— Les malheureux ! Ils sont perdus ! Le bonhomme s'était approché de la fenêtre, et ce qu'il vit lui expliqua suffisamment l'exclamation de son fils.

Après s'être laissé emporter comme un fétu dans la vertigineuse spirale du tourbillon sous-marin, le Souriceau venait de remonter sans effort à la surface. Ils avaient franchi la zone la plus dangereuse.

« Attention ! vous autres ! » cria le bonhomme qui précédait son fils de quelques brasses.

« Ohé ! ohé ! » cria à son tour Souriceau.

Après s'être laissé emporter comme un fétu dans la vertigineuse spirale du tourbillon sous-marin, le Souriceau venait de remonter sans effort à la surface.

Heureusement, son père venait à son secours. D'un double coup de poing vigoureusement appliqué, il fit lâcher prise aux baigneurs. Puis, au moment où ceux-ci s'enfonçaient, il en saisit un sous l'aisselle, poussa l'autre devant lui, en nageant de la main droite, se dirigea vers la plage.

Presque aussitôt, son fils, revenu de l'étonnement, passa par l'étrémité nerveuse et inconsciente des baigneurs à demi évanouis, se rapprocha du bonhomme et lui prêtait secours. C'est qu'il n'y avait que la moitié de la besogne de faite ! Et comment traverser de nouveau le tourbillon, avec ces deux corps inertes ? Les braves sauveteurs avançaient

très lentement, tremblant qu'une vague ne les séparât tout à coup des malheureux qu'ils avaient commencé d'arracher à la mort. Mais par suite d'un phénomène bien connu, les lames les entraînaient toujours du côté de large et leurs forces commençaient à s'épuiser.

Par bonheur, des pêcheurs du pays, qui, de la plage, assistaient à cette scène tragique, avaient couru en hâte à la recherche du maître-nageur. Ils l'avaient trouvé dans un cabaret du bourg-ivre-mort, étendu sous un banc, s'étant emparés de la clef du cadenas qui retenait le canot de sauvetage, puis étaient retournés, sans perdre un seconde et avaient mis le canot à la mer.

Il était temps. À trente mètres environ du bord, ils trouvèrent le Souriceau qui luttait désespérément contre le flot, se maintenant avec peine et ne pouvant que soutenir à la crête des vagues, au prix d'un effort presque surhumain, les deux baigneurs qui avaient complètement perdu connaissance.

Quand le canot approcha des pêcheurs qui le montaient se hâtèrent de jeter des cordes et une bouée du côté où ils apercevaient parfois, entre deux lames, les têtes ensanguines des sauveteurs.

Les Anglais et les Anglaises, témoins de toutes les péripéties de cet émouvant sauvetage, ne s'étaient pas séparés un instant de leur admirable sang-froid.

« Ça va, ça va ! » dit-il. — Mais je connais Eyraud ! m'a dit M. X... Il a habité Londres pendant deux ou trois ans comme chef de la succursale de la maison Adams and Co, fabricants de dentelles à Nottingham.

« Ça va, ça va ! » dit-il. — Mais je connais Eyraud ! m'a dit M. X... Il a habité Londres pendant deux ou trois ans comme chef de la succursale de la maison Adams and Co, fabricants de dentelles à Nottingham.

« Ça va, ça va ! » dit-il. — Mais je connais Eyraud ! m'a dit M. X... Il a habité Londres pendant deux ou trois ans comme chef de la succursale de la maison Adams and Co, fabricants de dentelles à Nottingham.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les grèves à l'étranger

Londres, 13 décembre. — La grève des chauffeurs de la Compagnie South Metropolitan a commencé aujourd'hui, à deux heures, les ouvriers de jour ayant cessé leur travail; elle continuera ce soir, à 10 heures, par la cessation de travail des ouvriers de la deuxième série et demain matin par celle de la troisième série qui commencent son travail à six heures. La grève sera alors complète.

Les directeurs affirment qu'ils ont des hommes en nombre suffisant pour remplacer les grévistes et qu'ils ont pris toutes les précautions pour empêcher ceux-ci de molester leurs remplaçants.

La conférence qui a eu lieu cette après-midi à Mansion-House, entre les négociants en charbon et les représentants des chargeurs de charbon, a abouti à un arrangement suivant lequel la grève générale des chargeurs de charbon se trouve écartée. Toutefois les chargeurs ne travailleront pas pour la Compagnie South Metropolitan tant que cette compagnie n'adhérera pas aux demandes des chargeurs.

Londres, 13 décembre. — Le comité exécutif de l'union des chargeurs et porteurs de charbon, à la suite d'une conférence qu'il a eue cette après-midi, avec les principaux marchands de charbon de Londres annonce comme probable une transaction qui aurait pour effet de limiter la grève des chargeurs au boycottage contre la South Metropolitan Gas Company.

Essen, 13 décembre. — La Gazette du Rhin et de Westphalie annonce que les mineurs renvoyés après la grève du printemps ont été réadmis par les administrations minières.

Gelsenkirchen, 13 décembre. — Le Landrath a fait savoir qu'il est prêt à placer immédiatement des ouvriers sans travail dans les mines du district.

L'airain Gouffé à Londres

Londres, 12 décembre. — J'ai eu l'occasion de voir aujourd'hui chez lui, M. X... négociant français, établi depuis longtemps à Londres. Notre conversation est tombée sur l'airain Gouffé.

« Mais je connais Eyraud ! m'a dit M. X... Il a habité Londres pendant deux ou trois ans comme chef de la succursale de la maison Adams and Co, fabricants de dentelles à Nottingham.

« Ça va, ça va ! » dit-il. — Mais je connais Eyraud ! m'a dit M. X... Il a habité Londres pendant deux ou trois ans comme chef de la succursale de la maison Adams and Co, fabricants de dentelles à Nottingham.

« Ça va, ça va ! » dit-il. — Mais je connais Eyraud ! m'a dit M. X... Il a habité Londres pendant deux ou trois ans comme chef de la succursale de la maison Adams and Co, fabricants de dentelles à Nottingham.

MARCHÉS A TERME

Cours du 13 Décembre 1889

Table of wool prices (LAINES PEIGNEES) for Roubaix-Tourcoing and Anvers, listing various types and prices.

Table of raw wool prices (LAINES BRUTES) for Roubaix-Tourcoing, Le Havre, and Anvers, listing types and prices.

Le lendemain, un peu après huit heures, l'abbé de Kerpeulvan monta dans le modeste cabriolet qui lui servait dans ses courses de charité un peu éloignées, et le poney, conduit vigoureusement par Jean Kerbig, prit le chemin qui mène à Kerlud.

« P... le fait que la question soit tranchée cette semaine ; c'est pourquoi je vous demande une prompt intervention. »

« P... le fait que la question soit tranchée cette semaine ; c'est pourquoi je vous demande une prompt intervention. »

« P... le fait que la question soit tranchée cette semaine ; c'est pourquoi je vous demande une prompt intervention. »

« P... le fait que la question soit tranchée cette semaine ; c'est pourquoi je vous demande une prompt intervention. »

« P... le fait que la question soit tranchée cette semaine ; c'est pourquoi je vous demande une prompt intervention. »

« P... le fait que la question soit tranchée cette semaine ; c'est pourquoi je vous demande une prompt intervention. »

« P... le fait que la question soit tranchée cette semaine ; c'est pourquoi je vous demande une prompt intervention. »

« P... le fait que la question soit tranchée cette semaine ; c'est pourquoi je vous demande une prompt intervention. »